

Réponse de Karine Bellemare et Julien Kebalo candidats d'Alternative Citoyenne à l'Association Saint-Simon Environnement et au Collectif de Défense du quartier Saint-Simon.

Nous avons bien reçu votre courrier faisant état de vos préoccupations et interrogations légitimes. Permettez-nous, tout d'abord de vous dire, que **ce qui nous a amené et incité à nous présenter aux élections Départementales, c'est bien l'éloignement et la mise à l'écart de l'expertise des habitants**, dans les décisions les concernant, surtout quand ces décisions sont stratégiques.

Notre suppléante, **Khemissa Slimane** mène ce combat depuis des années dans les quartiers populaires notamment, pour que les décisions impactant nos cadres de vie ne se prennent plus sans nous.

Voici nos éléments de réponse concernant vos interpellations.

1 : S'occuper du bien-être et de la réussite des collégiens.

Alternative Citoyenne entend ne pas s'occuper seulement des collèves, mais aussi du **bien être des collégiens**. L'implantation des **deux futurs collèges à Saint-Simon** doit se faire dans cette optique.

Nous tenons à rappeler que le **manque de moyens attribués à l'Education Nationale et le détricotage de la Carte Scolaire** et ses conséquences sont le fait de **décisions politiques** prises par l'actuel gouvernement et les précédents, **que nous ne soutenons pas**.

A l'échelle départementale nous souhaitons utiliser trois leviers : assurer le bien-être et la **protection de nos collégiens**, les accompagner dans leur **éducation et émancipation**, et enfin **aider les familles le plus démunies**.

Assurer le bien-être et la protection des collégiens :

- Construire de nouveaux collèges comme ceux de Saint-Simon à **haute performance énergétique en concertant les habitants** notamment sur la taille et les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement du collège.
- Faire en sorte qu'à la fin de notre mandat, nos collégiens disposent d'**une nourriture 100% bio et locale**. Il sera notamment proposé un menu végétarien par semaine ainsi qu'une alternative végétarienne quotidienne. Pour cela, nous privilégierons **les circuits courts en mettant en relation les producteurs locaux et les collèges** et généraliserons **les cuisines autonomes dans tout le département**. Les **élèves** seront **associés à l'élaboration des menus**, parce qu'une cantine même gourmande et raisonnable ne doit pas se faire sans eux.
- Encourager sur le plan financier **des emplois du temps adaptés** et en lien avec l'environnement proche, l'achat de manuels scolaires supplémentaires pour **abaisser le poids des sacs au dos**.
- Agir **contre le harcèlement scolaire et les violences**, via notamment la Maison des Adolescents.

Aider la réussite de nos collégiens :

- Faciliter **l'accès à la culture** en l'amenant au sein des collèges, instaurer une prise en charge du transport pour aller visiter un musée, une exposition, etc.

- Financer le **soutien scolaire** et un plan de **lutte contre le décrochage scolaire** en partenariat avec l'Éducation Nationale.
- Favoriser le lien entre le siège du Département et les agents, les gestionnaires ainsi que les principales et principaux de collèges.
- Transformer les emplois précaires en emplois pérennes, renforcer les équipes en souffrance, créer des postes dans les collèges sous dotés et **veiller à ce que les enseignants absents puissent être remplacés rapidement.**

Aider les familles qui ont moins :

- **La majorité sortante souhaite mettre fin à la gratuité des transports** à partir du premier kilomètre. Nous nous positionnons clairement **pour le maintien de cette gratuité** qui permet à certaines familles d'économiser environ 600 € par an, et même d'augmenter l'aide financière pour les familles en difficulté qui ont eu une dérogation.
- Aider les familles les plus précaires pour l'**achat de fournitures scolaires et garantir une dotation informatique** pour tous les collégiens.

2 : Des routes sécurisées et être en pointe des déplacements plus écologiques.

Trop souvent, la solution apportée à "trop de voitures" est "toujours plus de routes", ce qui induit mécaniquement plus de voitures. Au lieu de continuer à artificialiser les sols, il faut **sortir de ce cercle vicieux, améliorer le réseau existant, et développer des alternatives.**

C'est ce que nous proposons avec Alternative Citoyenne en développant **l'économie du partage, y compris dans les modes de déplacement.** Partager non seulement les trajets (covoiturage), mais aussi la propriété du parc automobile (autopartage).

Renforcer la sécurité routière de manière efficiente et écologique :

- **Réfection des routes et particulièrement les bordures** afin de ne plus contraindre les deux roues à faire des écarts et **doublement des glissières de sécurité** dans tous les virages.
- Reprise de toutes les **signalisations au sol avec des peintures anti-glissantes** et veiller avec la collaboration des communes du département à la mise aux normes des "gendarmes couchés".
- Pour la rénovation des voies, des techniques moins consommatrices d'énergie et de matière première sont privilégiées : **techniques à froid ou enrobés tièdes, matériaux recyclés.** Afin de limiter l'impact du transport, la priorité est donnée aux approvisionnements depuis les gisements locaux de matériaux.
- L'entretien des bords de route est réalisé selon plusieurs principes : **sauvegarde de la faune, de la flore et des espèces protégées grâce à la pratique du fauchage raisonné,** la réduction des produits phytosanitaires, la préservation et la replantation des arbres d'alignement.

Être en pointe pour des moyens de transports performants et plus écologiques.

- Anticiper les espaces en voirie pour intégrer des parkings relais, des stations de recharge de véhicules électriques, des stations de covoiturage et d'autopartage, et **développer les possibilités vélo-train, vélo-covoiturage ou vélo-bus** en assurant le déploiement de parking vélos sécurisés dans les gares, gares routières, stations d'autopartage et aires de co-voiturage.

- Être un **Département volontaire** en la matière en favorisant par exemple le covoiturage de ses agents, en transférant la gestion d'une partie de son parc de véhicules à un service public d'autopartage (ou via une DSP à une coopérative à but non lucratif).
- Mettre en place une gouvernance commune Métropole / Département afin d'assurer la cohérence des aménagements et ainsi connecter les pistes cyclables départementales et métropolitaines. Investir dans la mise en œuvre d'un schéma régional cyclable, avec **aménagement de voies vertes et de vélo-routes**, intégrées au SRADDET (Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), qui doit permettre de renforcer le réseau cyclable entre les agglomérations d'une même région.
- Soutenir le **développement des réseaux de pistes cyclables** en interconnexion avec les transports publics ainsi que les stationnements plus sécurisés de vélo (notamment près des gares et des stations de bus), en privilégiant les doubles sens cyclables, et les réseaux de voies cyclables à grande vitesse complètement séparées de la circulation automobile, dit vélo-routes, pour faciliter les déplacements domicile-travail à vélo. Intégrer des porte-vélos à l'avant (solution plus sécuritaire qu'à l'arrière) des bus du réseau arc-en-Ciel.
- **Développer des services de location de vélos publics** sur le territoire, notamment :
 - o Des vélos à Assistance Electrique qui sont des solutions intéressantes même en territoire péri-urbain ou rural si les infrastructures sont adaptées (location longue durée)
 - o Des vélos dans les gares avec des billets combinés train+vélo comme le fait OV-fiets au Pays Bas
- Ces services envisagés comme de services publics permettrait de les **rendre éligibles au remboursement transport des entreprises à hauteur de 50%**. Les personnes en **difficulté** (chômeurs, personnes sans permis, ...) pourraient avoir accès à des vélos à assistance électrique à bas tarif (5€/mois).
- Poursuivre le **déploiement du réseau touristique de loisir en collaboration avec les territoires environnants** et encourager la mise en place d'une offre de "slow-tourisme" complète comme peut le faire la "Loire à Vélo". Par exemple : site web de promotion recensant les itinéraires et lieux d'hébergements, label "Accueil vélo".

3 : Démocratie : Que toutes les voix comptent.

Comme vous avez pu le constater au sujet des Collèges et des Déplacements, la participation des habitants est une priorité pour nous. Nous nous réjouissons d'ailleurs qu'il existe dans votre quartier des associations et collectifs comme les vôtres, actifs et vigilants sur ces questions inhérentes au cadre de vie.

Il est anormal que les habitants subissent des projets comme l'installation d'une antenne 5G ou une bétonisation forcée, sans les équipements et aménagements publics associés, menée avec la complicité notable de la municipalité toulousaine. Notre suppléant **François Piquemal** conseiller municipal du groupe Archipel Citoyen a d'ailleurs proposé un moratoire sur les antennes 5G mais les élus de la droite toulousaine ont voté contre.

Nous entendons être des élus qui travaillent avec tout le monde, mais donnent plus de place aux habitants afin qu'ils soient au cœur des décisions. Pour cela voici les mesures que nous proposons.

Plus de place pour les habitants :

- Créer un droit d'interpellation du Conseil départemental par pétition locale (90000 signatures minimum en Haute-Garonne soit 10 % des électeurs) pour traiter un sujet de son domaine de compétence.
- Mettre en place **des comités d'usagers pour les services publics départementaux** avec les usagers, les syndicats et les élus des collectivités.
- Construire les projets et les différents schémas départementaux avec **des conseils citoyens thématiques** composés de représentants d'associations, de syndicats, de personnes tirées au sort volontaires).
- Créer des **sondages citoyens** pouvant aboutir (si ceux-ci génèrent engouement et motivation de masse) à des référendums populaires consultatifs.
- Suivre un **indice du taux de satisfaction de mesures importantes prises par les élus du conseil**, ayant pour objectif de générer une responsabilisation citoyenne et une élévation du niveau de compréhension globale des enjeux.
- Créer un **budget participatif par grand domaine de compétences** où les citoyens participeront à la création de projets locaux ou plus ambitieux, et articuler le travail des élus avec la mise en œuvre de ces budgets participatifs.

Exemplarité des élus :

- Informer sur **la présence des élus dans les instances** (assemblées, commissions, représentations organismes, établissements scolaires, etc.) et réduire leurs indemnités en cas d'absences injustifiées.
- Garantir un engagement total de nos élus dans leur mandat, donc un **non cumul des mandats exécutifs** (on ne peut pas, par exemple, être maire ou même maire de quartier et conseiller départemental) et une limitation des mandats dans le temps (pas plus de 2 mandats au Conseil départemental)
- **Enregistrer et diffuser les assemblées plénières**, les commissions permanentes et les commissions thématiques : les votes doivent être publics et consultables

Nous vous remercions pour l'organisation de ce questionnaire et la diffusion des réponses des différentes candidatures, qui permet aux habitants de mieux s'informer sur ces élections locales. Si vous le souhaitez, nous aimerions vous rencontrer afin d'entamer un dialogue qui se poursuivra tout le long de notre mandat.

Karine Bellemare et Julien Kebalo
L'alternative Citoyenne en Haute-Garonne